



# Les paysans fribourgeois sont déçus par la politique fédérale

**AGRICULTURE.** Après quasi un an au régime de la politique agricole 2014-2017, l'Union des paysans fribourgeois dit son mécontentement.

SOPHIE MURITH

Au moment même où le Conseil national prenait position sur l'enveloppe budgétaire allouée à l'agriculture en 2015, l'Union des paysans fribourgeois (UPF) se réunissait mercredi matin, à Siviriez. La nouvelle politique agricole (PA) 2014-2017 a tenu une place importante dans son assemblée ordinaire.

«Le référendum avait été évité par la promesse de la stabilité des dépenses fédérales jusqu'en 2017», a tenu à relever son président, Fritz Glauser, lors de la conférence de presse qui a précédé. «Et dès la première année, le Conseil fédéral coupe dans le budget. C'est inadmissible.»

Le Conseil national a proposé de réduire les subventions de 15 millions par rapport à 2014, le Conseil fédéral de 130 millions de francs. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer. «Le Conseil fédéral montre là son mépris pour les familles paysannes et leur travail», a asséné Isabelle Barras, présidente des Paysans fribourgeois.

Mis à part sa satisfaction concernant l'aboutissement de l'initiative sur la sécurité alimentaire, Fritz Glauser a égrainé le chapelet de doléances, apparues onze mois après la mise en place de la nouvelle PA. «La charge administrative inhérente est inacceptable. Sachant que le Conseil fédéral avait comme objectif la réduction de la bureaucratie pour les agriculteurs et les administrations, il n'est pas atteint.»

## Revenus en augmentation

Il peine à se réjouir de l'augmentation annoncée des revenus des paysans. L'Office fédéral de la statistique l'a estimée, à fin septembre, à 12,2% par rapport à 2013. Si cela se confirme, c'est magnifique. Mais il ne faut pas perdre de vue que nous



La nouvelle politique agricole est loin de réjouir les paysans fribourgeois: plus de bureaucratie pour obtenir les aides, plus de travail aussi pour avoir droit aux mêmes contributions. CHLOÉ LAMBERT

situations toujours à 40% en dessous du salaire des responsables de PME auxquels nous sommes comparés.»

Sur le chapitre des contributions à la qualité du paysage, Fritz Glauser a noté le travail de la Chambre fribourgeoise d'agriculture pour permettre à tous les agriculteurs fribourgeois qui le désirent de profiter de cet instrument en 2015.

«Trois associations porteuses de projets ont été créées: Sensee, See, Glâne-Sarine-Lac, Gruyère-Veveyse, a énuméré Frédéric Ménétrey, son directeur. Trois projets écologiques, réalisés par la Chambre d'agriculture qui a engagé le personnel nécessaire pour en réduire les coûts, sont actuellement en cours d'étude

auprès de la Confédération.» En 2014, des projets ont déjà vu le jour dans la Broye, le Gantrisch, dans les vallées de la Jogne et de l'Intyamont.

Participer à ces projets est nécessaire pour continuer à percevoir les mêmes aides qu'auparavant. «Si nous n'y participons pas, nous perdrons 20000 francs sur quatre ans, a témoigné Pauline Clément, cheffe de l'exploitation qui accueillait la conférence de presse. «Sur l'ensemble de la Suisse, nous avons autant de paiements directs qu'auparavant, mais nous devons fournir plus de prestations et dépenser plus pour obtenir la même chose, s'est insurgé Fritz Glauser. Nous avons donc moins d'argent au final.»



«Nous nous situons toujours à 40% en dessous du salaire des responsables de PME.» FRITZ GLAUSER

La contribution cantonale aux programmes de qualité du paysage s'élève à 10% de la totalité, soit environ 1,1 million. Les inscriptions pour la participation aux programmes en 2015 ont cependant dépassé toutes les attentes. «Le Conseil d'Etat a fixé un montant trop faible, a déclaré Fritz Glauser. Il a toutefois assuré, au terme des débats sur le budget, que les montants nécessaires seraient mis à disposition en 2015.»

En 2014, 191 millions de francs ont été versés aux paysans fribourgeois, dont 25 millions pour les contributions de transition à la nouvelle PA.

Ces aides correspondent à plus de 20% des revenus des paysans, le reste provenant bien sûr de la vente de leurs produits. Frédéric Ménétrey a mis le doigt sur la légère augmentation de la valeur de la production (+2,87%). Le directeur de la Chambre regrette la course à

l'extensification plutôt qu'à l'intensification. «Je doute que la valeur de la production agricole puisse être rapidement améliorée, aucune tendance à la hausse des prix n'est prévue. Le revenu agricole va donc rester sous pression.»

## Empêchés de dormir

Pour la première fois, le nombre des exploitations dans le canton est passé en dessous des 3000. Fritz Glauser a répété le stress engendré chez les agriculteurs et leur famille par la pression économique. «Le métier d'agriculteur a toujours été dur, mais, auparavant, les paysans dormaient d'un sommeil réparateur après une journée de labeur. Ce n'est plus le cas.» ■

## Une fortune à ne pas dilapider

**CONSEIL D'ÉTAT.** Mais que fait le canton de sa fortune estimée à 997,4 millions de francs à la fin 2013? Voilà la question que se posaient les députés socialistes Pierre Mauron (Riaz) et René Thomet (Villars-sur-Glâne), las d'entendre le Conseil d'Etat expliquer à longueur d'année que plus de la moitié de ce pactole était déjà engagée (*La Gruyère* du 16 septembre). Ils demandaient donc un décompte précis des provisions de même que la stratégie du canton pour le solde.

Ce décompte, le Conseil d'Etat vient de le fournir, non sans rappeler qu'il figure dans les comptes annuels de l'Etat. Véritable liste à la Prévert, il comporte une douzaine de mentions à la rubrique de l'affectation des provisions, autant à celle des engagements envers les fonds spéciaux et les préfinancements.

Pour les provisions, cela va des risques liés à la diminution du bénéfice de la BNS

(55 millions de francs) au financement du renouvellement des remontées mécaniques (2,1 mio), en passant par le changement de la méthode de comptabilisation de la subvention fédérale pour l'Université (33,7 mio), les surcoûts de la H189 (4 mio) ou encore l'assainissement de la décharge de la Pila (6 mio).

## Toujours ces nuages...

Au chapitre des fonds spéciaux et préfinancements, 180 millions de francs sont prévus au fonds d'infrastructures, 40 mio à la réserve pour risques liés à la volatilité de la péréquation des ressources, 10,6 mio pour les mesures de relance, 15,4 mio pour le fonds de l'emploi ou 28 mio au fonds cantonal de l'énergie. Total des sommes engagées: 513 mio. Restent donc 484,4 mio. Pour leur utilisation, le Conseil d'Etat n'a élaboré aucune stratégie, reconnaît-il: «Le solde demeure libre d'affectation.»

Il ne faudrait pas en déduire qu'on peut en faire n'importe quoi, comprend-on entre les lignes. Le Gouvernement rappelle en effet que les nuages sombres ne cessent de s'accumuler, année après année, sur les finances cantonales: aucun versement de la BNS en 2014, plan financier catastrophique à l'horizon 2018, avec près de 675 millions de francs d'insuffisance de financement jusqu'à cette date.

Surtout, le budget 2015 n'a pu être bouclé – et encore, avec un déficit de 27,2 millions – qu'en puisant dans les réserves. Or, le Conseil d'Etat se refuse à recourir systématiquement à un tel expédient pour financer le ménage cantonal. Ce serait «erroné et dangereux». Surtout que ce déséquilibre entre charges et revenus est structurel: le Gouvernement veut donc en priorité trouver des solutions durables à cette situation. JnG

## EN BREF

### VUADENS

#### Les brodeuses exposent leurs œuvres aux Colombettes

Voilà bientôt dix ans que la Compagnie des Echevettes, le club des brodeuses de la Gruyère, se réunit les premiers et troisièmes lundis du mois à Vuadens. Ce week-end, elle organise une exposition-vente des travaux réalisés au restaurant des Colombettes. Fondé en 2005 par une poignée de dames désireuses de broder ensemble, ce club réunit aujourd'hui une vingtaine de membres. La broderie étant un exercice de lenteur et de patience, les expositions sont rares: la dernière des Echevettes date d'il y a quatre ou cinq ans, se rappelle la secrétaire du club Jacqueline Kolly. Aux Colombettes, toutes sortes de techniques seront à l'honneur, du point de croix bien connu à la plus énigmatique peinture à l'aiguille. L'expo se déroule samedi et dimanche, de 10 h à 16 h 30. JnG

### SAISON CULTURELLE

#### Une des trois représentations des «Contes abracadabrants» annulée

Prévue dans la saison culturelle Jeune public de la salle C02, à la Tour-de-Trême, la représentation des *Contes abracadabrants*, par la compagnie de L'Efrangeté, du dimanche 15 mars, à 11 h, est annulée. Les deux autres, le samedi 14 mars, à 17 h, et le dimanche 15, à 17 h, sont maintenues. Les spectateurs en possession d'un billet pour le dimanche à 11 h peuvent l'échanger pour une des deux autres représentations ou se faire rembourser auprès de la Billetterie à Bulle, 026 913 15 46.